Compte-rendu des séances de la Société vaudoise de Chimie

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **51 (1916-1917)**

Heft 191

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

COMPTE-RENDU DES SÉANCES

DE LA

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE CHIMIE

à Lausanne.

1915

SÉANCE DU 15 JANVIER 1915.

L. Pelet et **Jean Wolf.** — Recherches sur l'**adsorption et la fixation de divers colorants basiques** sur les différentes fibres végétales, animales et artificielles. Les quantités de colorants fixés sur les fibres ne sont pas fonctions du poids moléculaire.

Kehrmann et **Dizerens.** — Etudes sur l'**oxydation de la thiodiphénylamine** et de son dérivé 3-6-diméthylé. Les résultats de cette recherche qui n'est pas encore achevée seront publiés ailleurs.

SÉANCE DU 12 MARS 1915.

F. Kehrmann. — Etude des **rapports entre la couleur et la constitution des sels des azoïques.** L'auteur a constaté, entre autres, que l'azobenzène fournit avec l'acide sulfurique deux séries de sels, tandis que l'amino-azobenzène en donne trois et la chrysoïdine, peut-être, quatre, qui tous diffèrent considérablement quant à leurs propriétés optiques. L'auteur se propose de publier sous peu les résultats *in extenso.*

1916

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 1916.

F. Kehrmann et Hempel. — Etude d'une **chlore-toluquinone-oxime.** — En combinant par addition la nitroso-o-crésolé à du chlore, puis en détachant de cette combinaison de l'acide

chlorhydrique, Olivieri et Tortorici (*Gazz. chim. ital.* 57 II, 579) ont obtenu une chlore-toluquinone-oxime.

Ce corps a été réduit en aminochlor-crésole qui fut oxydé en méta-chlor-toluquinone. Par ce procédé les auteurs ont démontré que la réaction des chimistes italiens correspond à l'équation suivante :

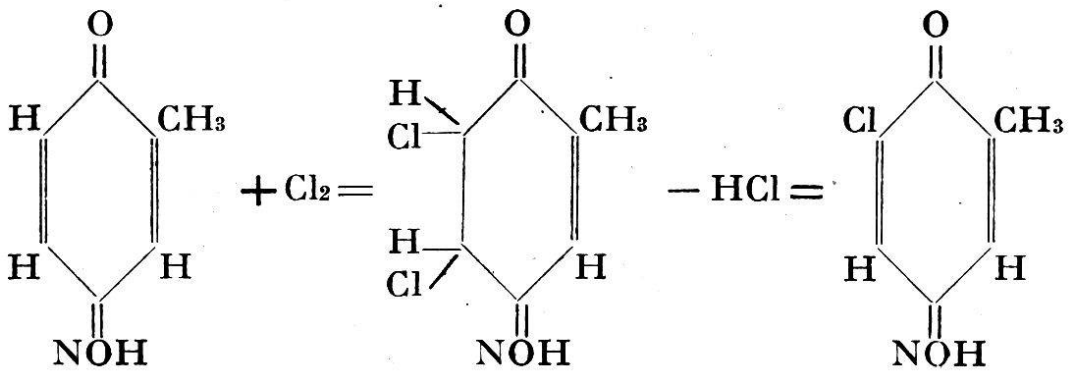

La chlore-toluquinone-oxime d'Olivieri et Tortorici est identique avec la monoxime de la méta-chlore-toluquinone récemment décrite par Kehrmann et Facchinetti (*Ber. d. d. chem. Ges.* 48, 2021 [1915]).

F. Kehrmann, A. Robert et **M. Sandoz.** — Préparation et étude spectroscopique d'un certain nombre de **dérivés phénylés du bleu de méthylène.** Les résultats, impossibles à résumer brièvement, seront prochainement publiés *in extenso.*

J. Amann. — A propos de la **réaction d'Abderhalden.**

SÉANCE DU 8 JUIN 1916.

F. Kehrmann et **A. Robert.** — **Action des amines de la série grasse sur les sels de phénazthionium, en particulier le perbromure** (suite d'un travail publié *Ber. d. d. chem. Ges.* 49, 53 [1916]).

Sous l'action modérée de la diméthyleamine sur ce perbromure, il se forme en premier lieu le diméthyle-amino-phénazthionium : Form. I. — Les produits accessoires en très faible quantité sont : 1° le dérivé monométhylé formé par oxydation du premier ; 2° le phénazthione ; 3° un dérivé monobromé de ce dernier.

La diéthyleamine, aux mêmes conditions, fournit : 1° du bleu de méthylène quatre fois éthylé : Form. II. — 2° le dérivé diéthyleaminé : Form. III. — 3° du phénazthione : Form. IV. — 4° quelques autres produits qui ne sont pas encore suffisamment caractérisés.

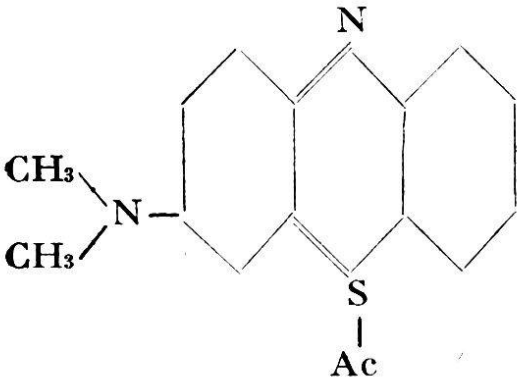

I.

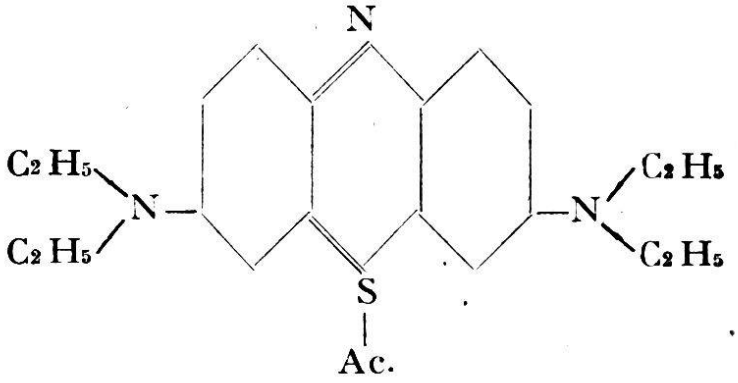

II.

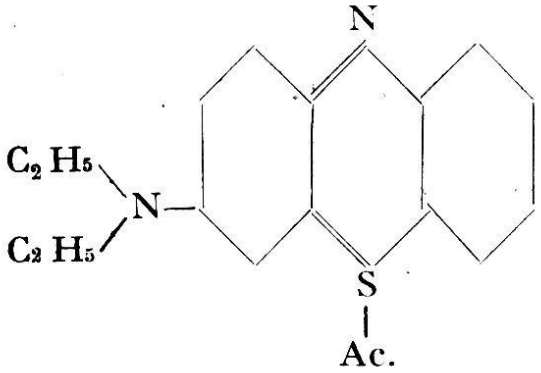

III.

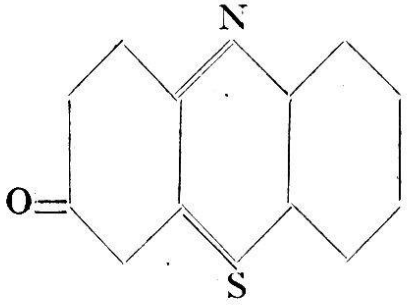

IV.

F. Kehrmann et **Danecki.** — Observation sur les **sels de phényle-acridine.** — Selon Hantzsch, ces sels se rencontrent en trois modifications chromoïsomères : rouge, verte et brune. Les auteurs ont constaté que ces colorations proviennent, en réalité, d'une impureté éliminable au moyen de charbon animal. La faible couleur de la phényle-acridine est un jaune-soufre très clair, sa solution alcoolique présente une fluorescence bleue-violacée. Ses sels sont de couleur jaune claire jusqu'à jaune-or.

P. Dutoit. — **Microdosage de quelques éléments des liquides physiologiques** (en collaboration de MM. Duboux, Lévy,

Uhlmann et Mlle Thilot). — Ces dosages ont été exécutés par application de la volumétrie physico-chimique. Les *chlorures* se dosent à 1% près dans tous les liquides physiologiques en utilisant 0,05 à 0,1 cc. de ce liquide. Les *sulfates* et les *sulfo-éthers* sont dosés dans l'urine avec une précision de 1 à 3% en partant de 2 cc.

L'*acide phosphorique*, la *potasse* et le *fer* contenus dans le sang peuvent être dosés avec exactitude en soumettant à l'analyse les cendres de 1 cc. de sang.

Les *albumines* du sang et du sérum sanguin peuvent être déterminées à 1 à 2% près en partant de 0,1 cc.

Tous ces dosages ont été effectués en utilisant les conductibilités électriques comme indicateurs de fin de réaction.

La méthode des différences de potentiel permet d'obtenir les iodures et, dans certains cas, l'acide urique et cela en partant aussi de 1 à 2 cc. de sang.

Quelques autres micro-analyses sont encore à l'étude : l'*acide lactique*, *chaux*, *alcalinité totale*, etc. L'ensemble de ces recherches, qui ont duré quelques années, feront prochainement l'objet d'une publication détaillée.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.